

(fenêtres sur . cours)

premières classes



Édito

D'autres vœux pour l'École !

Alors que 9000 élèves supplémentaires sont attendus dans les écoles, le ministère poursuit sa logique de suppression de postes d'enseignants. Le budget 2011 prévoit à la rentrée prochaine la suppression de 16000 postes d'enseignants qui s'ajoutent aux 16000 de 2010, aux 13500 de 2009...

Ce budget n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Toutes ces mesures constituent une rupture sans précédent avec les fondements de l'école publique et tournent le dos à l'école de la réussite de tous.

Qui peut croire qu'avec moins d'enseignants, moins d'heures de classe chaque semaine, des programmes plus lourds, la fragilisation des dispositifs d'aides spécialisées pour les élèves en difficulté, les élèves pourraient mieux réussir à l'école ?

Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, les réductions de postes, les hausses d'effectifs dans les classes... Exigeons une véritable formation professionnelle initiale et continue.

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. Ces questions seront au coeur de la journée d'actions du 22 janvier prochain !

Mon école,
je la rêve
plus belle !

Le SNUipp
vous présente
ses meilleurs vœux.

> Entrée dans le métier :
En quête d'accompagnement

> Sept conseils pour évaluer

> Les documents et affichages pour la classe

Primes et indemnités : un droit !

Plusieurs départements font remonter des difficultés sur le paiement de différentes primes ou indemnités. Les stagiaires en responsabilité en zone d'éducation prioritaire, par exemple, doivent toucher la prime ZEP. Quant à ceux affectés sur des postes de remplaçants (ZIL ou BD), ils ont droit à l'Indemnité de Sujétion Spéciale de Remplacement dès qu'ils sortent de leur «résidence administrative». Les deux sont évidemment cumulables.

Les frais de déplacement pour se rendre en regroupement, en stage ou en animation pédagogique doivent être pris en charge dans la mesure où le lieu de réunion se trouve hors de la résidence administrative ou personnelle et communes limitrophes.

Pour toute question ou problème, n'hésitez pas : contactez les délégués du personnel du SNUipp dans votre département.



Evaluations nationales du 17 au 21 janvier

Depuis 2009 le ministère a mis en place des évaluations nationales, courant janvier, pour les élèves de CM2. Les stagiaires en responsabilité d'une classe de CM2 sont donc amenés à les faire passer.

Cette année elles auront lieu du 17 au 21 janvier.

Nouveauté : Pour certains exercices, la correction ne se fera plus selon le codage binaire "juste ou faux". Sur environ 1/3 des items, 2 codes seront rajoutés, à destination des enseignants, pour indiquer si l'élève a répondu partiellement sans erreur, ou avec erreur. Ces évolutions ont été obtenues par le SNUipp qui plaide pour des outils d'évaluation qui aident les enseignants à repérer et comprendre la nature des difficultés des élèves. Pour autant, il ne se satisfait pas toujours du dispositif actuel encore trop binaire ainsi que du calendrier du test en milieu d'année scolaire. Il demande que la réflexion se poursuive et que de nouveaux outils utiles aux équipes et visant à la réussite de tous les élèves soient élaborés en associant enseignants et chercheurs.

A ce titre, le SNUipp organisera un colloque sur le thème "Evaluation : pour quoi faire ? Comment faire ?" à Lyon le 7 avril.

Hausse de 3,7% des cotisations MGEN :

A la rentrée 2011, les cotisations de l'assurance complémentaire de la MGEN augmenteront de 3,7%, conséquence inéluctable, selon la mutuelle, des mesures gouvernementales et des décisions budgétaires. Ainsi le budget et la loi de finances de la sécurité sociale ont entériné une nouvelle vague de remboursements de soins et de médicaments.

Vu sur SNUipp.fr



SNUipp.fr

Entraînement à la lecture : Je lis avec Léon



Le ministère a commandé un outil d'entraînement à la lecture pour les élèves de CE1, utilisable par exemple pendant les temps d'aide personnalisée.

LE METIER / Les ressources

<http://www.snuipp.fr/Entraînement-a-la-lecture-Je-lis>



3 jours de formation sur la violence

Le ministre a annoncé que les professeurs stagiaires bénéficieraient avant la fin de l'année scolaire « d'au moins trois jours de formation à la prévention de la violence scolaire ». Le ministre souhaite créer un réseau de formateurs en s'inspirant des travaux des états généraux de la sécurité à l'école.

LE METIER / La formation

<http://www.snuipp.fr/3-jours-de-formation-sur-la>

Circulaire natation

Le SNUipp fait régulariser la situation

Suite aux interventions du SNUipp, le ministère va modifier les termes de la nouvelle circulaire natation, en permettant à nouveau l'encadrement des groupes d'élèves par des personnes simplement agréées, notamment les parents d'élèves.

LE METIER / Les enseignements

<http://www.snuipp.fr/Circulaire-natation-le-SNUipp-fait>



Sommaire

Au fil de l'école p2

Dossier :

Entrée dans le métier, retour d'enquête p3-5

Infos service p6

Question métier p7

Se syndiquer p8



Papier recyclé



Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur papier recyclé par une imprimerie Imprim'Vert.

Remplacement du dispositif "Prêt à taux zéro"

Le prêt à taux zéro pour les enseignants, mis en place à la rentrée 2009, s'adressait aux enseignants « qui s'installent à l'occasion d'une première affectation ou qui déménagent dans un autre département ». Il serait remplacé par le PTZ+, le nouveau prêt à taux zéro.

LA CARRIERE / Les prestations

<http://www.snuipp.fr/Remplacement-du-dispositif-Prêt-a>



Entrée dans le métier

retour d'enquête

Vous avez été plus de 1000 à répondre à l'enquête lancée par le SNUipp sur vos conditions d'entrée dans le métier.

Quels sont les principaux enseignements de ce bilan d'étape ciblé sur les semaines de pratique accompagnée ?

1 027, c'est le nombre de professeurs des écoles stagiaires (PES) qui ont renseigné l'enquête que le SNUipp a lancée afin de connaître les conditions d'entrée dans le métier de la nouvelle formation. Le SNUipp avait obtenu du ministère que les PES ne fassent pas leur rentrée seuls dans une classe, contrairement à ce qui s'est passé dans le second degré. Résultat, dans la plupart des académies, les PES ont été en pratique accompagnée auprès d'un maître formateur ou d'un maître d'accueil temporaire (MAT) de septembre à la Toussaint. Pour autant, l'organisation de l'année de stagiaire apparaît très disparate et très inégale d'un département à l'autre, attestant de la nécessité d'un cadrage national plus fort.

Si ce temps de pratique accompagnée a été apprécié, les PES souhaitent en avoir d'autres dans l'année. Il y a un besoin affirmé d'une

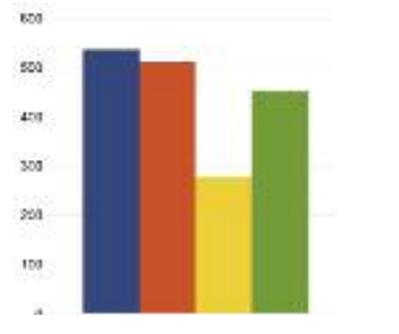
réelle alternance entre les stages en responsabilité et un accompagnement réellement formateur. Les témoignages recueillis pour cette enquête l'attestent. « *On manque de connaissances didactiques et pédagogiques pour enseigner l'orthographe, la division, l'éducation musicale...* » Ou encore, « *on a besoin de conseils pour mieux comprendre notre pratique, ce qui marche ou ce qui ne marche pas et pourquoi ?* ». À l'évidence, l'enquête montre que les pratiques débutantes ne sont pas suffisamment étayées. Les modalités d'accompagnement doivent donc être renforcées pour aider tous les PES à réussir leur entrée dans le métier. Le SNUipp vient de formuler 5 propositions au ministère pour améliorer le dispositif. Une nouvelle enquête sera lancée au printemps pour un second bilan d'étape portant sur la période en responsabilité. Pour la formation, on ne doit pas se priver.

Une aide trouvée auprès des équipes

Les PES jugent que l'accueil et l'entrée dans la formation ont été d'avantage assurés par les équipes des écoles (enseignants de la classe, directeurs, équipe éducative) que par l'institution. Ils pointent tout le volet administratif pour lequel les informations

Auprès de qui avez vous trouvé de l'aide au sein de l'école ?

- l'enseignant de la classe 537
- l'ensemble de l'équipe éducative 511
- les autres PES dans l'école 278
- le directeur de l'école 453



utiles sont jugées insuffisantes (58,1%) : en particulier, les questions liées à l'organisation du travail (aide personnalisée, heures de concertation), à la vie de l'école (conseil d'école, conseil de cycle et des maîtres, responsabilité, relation aux parents).

Majoritairement (75,3%), ils estiment avoir été destinataires d'informations sur le déroulé de leur formation. Mais ce n'est pas le cas dans tous les départements (24,6%). Ainsi, les PES déplorent des situations de bricolage parasitant une formation qui est déjà « *sur le fil* ». Ils évoquent les conditions et les critères de titularisation, les modalités d'affectation dans les classes après les vacances de la Toussaint, des changements de dernière minute dans le calendrier des semaines de formation, un suivi tuteur maîtres-formateurs...

Pour la formation, on ne doit pas se priver.

En quête de plus d'accompagnement



Les PES apprécient de ne pas avoir commencé seul dans la classe dès la rentrée. Ils jugent ce temps de pratique accompagnée nécessaire (28,4%) voire très nécessaire (54,6%). Cet accompagnement a été réalisé par des maîtres formateurs (49,6%) ou des MAT (Maîtres d'accueil temporaires). Les PES ont très majoritairement pris la classe (une séance, une demi-journée) au bout d'une ou deux semaines (68,7%) et jugent que c'était au bon moment (76,1%). Ils sont donc demandeurs d'un contact réel avec la classe mais pour 8 PES sur 10 assorti d'un accompagnement.

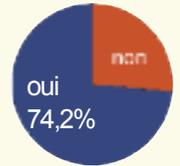
Ce suivi leur a permis d'acquérir des gestes professionnels (niveau de langage notamment pour donner une consigne, placement de la voix, positionnement face à un groupe classe, organisation de la journée de classe en alternant travail individuel/travail en groupe, travail écrit, travail oral, mise au travail des élèves...), de comprendre sa pratique et de travailler sa posture dans la classe.

Les PES estiment que leur charge de travail est lourde (53,9%) voire très lourde (34,4%). La prépa-

ration de la classe leur demande un temps et un investissement très important. Ils disent qu'ils ont le sentiment d'être seuls ou d'être dans de l'auto formation.

Souhaitez-vous d'autres périodes de pratique accompagnée dans l'année ?

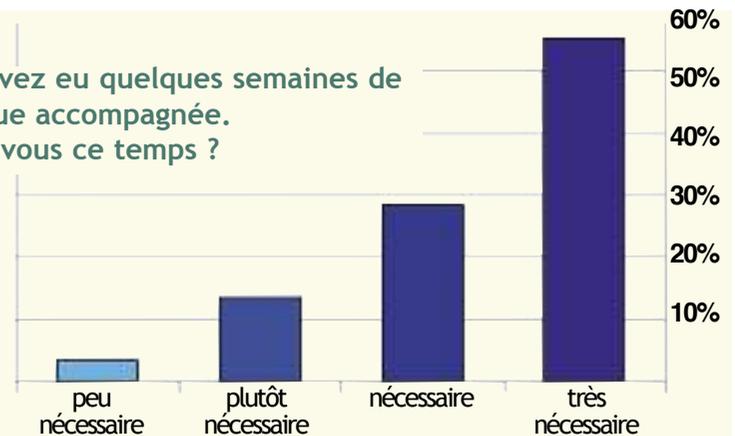
74% des PES en souhaitent d'autres dans l'année !



Les PES souhaitent avoir d'autres temps de pratique accompagnée dans l'année (74,2%). Ils expriment une volonté plus forte d'alternance entre les stages «seul en classe» et les temps de formation auprès de formateurs. Très clairement, les 12 semaines de formation (1/3 temps) sont donc jugées insuffisantes pour apprendre les multiples dimensions du métier d'enseignant.

Plus de 8 PES sur 10 jugent la pratique accompagnée nécessaire voire très nécessaire !

Vous avez eu quelques semaines de pratique accompagnée. Jugez-vous ce temps ?



«
Bonheur et
appréhension
après cette
mise à
l'eau...»

Arnaud D

Ce métier est bien celui pour lequel j'ai envie de m'investir ! Mais il englobe de tels enjeux et domaines qu'on ne cesse jamais d'avoir des besoins de formations. Au vu des efforts, de la charge de travail, je ressens un grand besoin d'accompagnement formateur.

Selon le planning flou dont je dispose, beaucoup de temps sera consacré à des stages pratiques en autonomie. Alors que pour que cette immersion réelle soit constructive, il faudrait qu'elle soit cadrée, progressive et accompagnée.

Questions à...

Patrick RAYOU

Sociologue, professeur de sciences de l'éducation à l'IUFM de Créteil.



Pourquoi est-il nécessaire selon vous que les PES soient accompagnés lors de leur entrée dans le métier ?

L'entrée dans le métier est aujourd'hui très difficile. Pour beaucoup de raisons qui tiennent à l'évolution de la place et du rôle de l'école dans la société, aux déficits des politiques publiques dans la réduction des inégalités scolaires... Sans nier les vertus formatives de la mise en responsabilité, il paraît absolument nécessaire d'étayer les pratiques débutantes : ce métier ne s'acquiert pas seulement à l'université ni en quelques années. Nous avons, avec Luc Ria, accompagné

une opération pilote dans l'académie de Créteil. Un des dispositifs qui nous paraissait très prometteur était une formation par la co-observation entre pairs, les formateurs de l'ufm venant sur les lieux d'exercice pour re-travailler avec eux sur leurs échanges. C'est du côté de ces collectifs (pairs, tuteurs, formateurs), à la fois chaleureux et exigeants, que se trouvent, selon nous, les modalités efficaces d'accompagnement.

Quelles sont selon vous les préoccupations premières des PES, quand ils se retrouvent en pleine responsabilité de classe ?

Ce sont, classiquement, des préoccupations de gestion de classe. La formation universitaire ne prépare pas

«
Etayer les pratiques
débutantes»

« Pour préparer une simple séance de moins d'une heure dans la classe d'un maître d'accueil, il me faut plusieurs heures... »

Élodie, PES dans les Vosges (ancienne AVS)

Cette formation «de terrain» est très intéressante, dès le début, on voit tous les niveaux [les PES Vosgiens auront passé une semaine d'observation dans chaque cycle].

Je me sens plutôt prête à prendre en main une classe. Cependant, il me manque des outils théoriques-pratiques pour gérer le terrain et le temps est trop court pour poser toutes nos questions et surtout avoir des réponses avant le remplacement. Alors j'appréhende cette période de stage en responsabilité à cause des préparations.

Pour préparer une simple séance de moins d'une heure dans la classe d'un maître d'accueil, il me faut plusieurs heures, alors j' imagine pour des semaines entières en classe...

Mon autre inquiétude concerne l'autorité en cycle 3, j'espère gérer ça !

« J'ai pu compter sur mes collègues lors de mon stage »

Julie, Axelline et Mathilde sont PES dans le Val d'Oise. Elles ont passé les premières semaines dans la classe d'un MAT en pratique accompagnée, puis en responsabilité dans cette même classe.

Julie

J'ai été très bien intégrée à la vie de classe et de l'école. L'équipe enseignante m'a considérée comme une enseignante à part entière et a aussi répondu à mes questions. J'ai pu compter sur mes collègues lors de mon stage en responsabilité.

Axelline

Expérience très enrichissante qui me rassure sur les choix et les envies pour la suite. Expérience confortable pour un début en temps que PES.

Mathilde

Le fait d'être mis «dans le bain» de manière progressive est assez rassurant, mais sans doute un peu long à la fin. Le problème de ce système réside dans «l'entente» avec le MAT. Mais ce «compagnonnage» a des aspects positifs : on a pu voir évoluer une classe pendant 2 mois avec des enseignants aguerris, ayant pas mal d'expérience.

suffisamment les candidats au CRPE à la rencontre avec des élèves qui diffèrent très souvent, dans leur rapport à l'école, des élèves qu'ils ont eux-mêmes été. Les élèves «réels» leur apparaissent donc spontanément comme des obstacles à la réalisation des séquences didactiques qu'ils ont longuement mises au point. Avec le temps les jeunes enseignants comprennent progressivement que les difficultés qu'ils peuvent avoir à installer des situations d'apprentissage sont aussi l'expression de la difficulté de nombre d'élèves à apprendre et à être gratifiés par l'école.

Quels doivent être les liens avec la formation théorique au sein des IUFM ?

Cette alternance, qui semble à beaucoup une clé de la formation pour l'école d'aujourd'hui, peut se réaliser de plusieurs manières. L'intégration des IUFM dans les universités pourrait être, de ce point de vue, une opportunité, même si les conditions de construction et de mise en œuvre de la réforme laissent sceptique. Cela passe sans doute par un souci didactique et «transversal» plus important que ce qu'il est aujourd'hui où les remises à niveau dans certaines disciplines prennent du temps sur l'exercice d'une réflexivité plus liée au métier.

Problèmes rencontrés : florilège

Dans plusieurs départements des écoles ont été confrontées à des problèmes suite à l'affectation des PES. L'organisation de la classe s'est trouvée bouleversée par une succession de remplaçants (titulaire, brigade départementale, puis PES) ce qui a pu parfois créer une vive inquiétude des familles qui reprochaient cette situation au PES.

D'autres problèmes se posent avec les affectations en responsabilité sur un cycle dans lequel les stagiaires n'ont aucune expérience. Comme, par exemple, un remplacement en maternelle alors que la pratique accompagnée a eu lieu au cycle 3. Les collègues débutants ont également le sentiment d'une inégalité de traitement entre les stagiaires. Entre les affectations en responsabilité avec un seul niveau de classe ou sur plusieurs niveaux de classe, les remplacements en RAR ou sur postes fractionnés, le sentiment d'injustice est là. Mais tous s'accordent à dire que la charge de travail qui leur incombe est très importante et engendre du stress, voire même des phases où l'envie d'abandonner est forte !

Des problèmes extérieurs à la pratique de classe remontent également. Le remboursement des frais de déplacements, le manque d'informations de la part de l'administration, le logement, l'éloignement... font également partie des préoccupations des nouveaux enseignants...



Point de vue

Le SNUipp fait cinq propositions pour une véritable formation en alternance des enseignants stagiaires :

- 1/ Dès maintenant, prolonger le dispositif d'accompagnement mis en place depuis la rentrée.
- 2/ Pour l'année prochaine, aucun PES ne doit débiter en pleine responsabilité de classe pendant les premiers mois de l'année scolaire.
- 3/ Permettre une formation professionnelle en alternance avec 60 % de l'année (21 semaines) consacré à la formation et 40 % de l'année en classe.
- 4/ Proposer des temps de regroupement à l'IUFM pour l'analyse des situations professionnelles vécues (gestion de classe, travail en groupe, classe multi-niveaux, progressions, différenciation pédagogique, autorité, évaluation, relation aux familles ...), l'approfondissement disciplinaire et didactique, la formation aux différentes facettes du métier comme l'apprentissage de la lecture, du langage, la psychologie de l'enfant, la spécificité à l'école maternelle, la scolarisation des enfants en situation de handicap ...).
- 5/ Proposer des parcours de formation adaptés au cursus des stagiaires (type de master, stages effectués, ...) qui leur permettent de s'exercer dans tous les cycles et de rencontrer une diversité de terrains (ruralité, taille, environnement social, ...).

Dans la classe Documents à produire et affichages

Je suis PES : des maîtres-formateurs et des conseillers pédagogiques viennent me voir et attendent de moi que je produise des documents qui témoignent de la construction de mes compétences d'enseignant ainsi que des référentiels qui doivent être affichés dans ma classe. En voici une liste non exhaustive. Tout est à relativiser en fonction du contexte et du niveau de classe :

Documents à produire :

- Emploi du temps sur lequel figurent les horaires et les disciplines travaillées (issues des programmes).
- Cahier journal dans lequel on retrouve les disciplines travaillées, les compétences visées, les références à des fiches de préparation le cas échéant, des précisions éventuelles utiles à l'organisation de chaque séance ne relevant pas de fiches de préparation, une case pour noter les commentaires après les séances afin d'ajuster les prochaines, en termes d'organisation ou de différenciation.
- Séquences écrites avec des fiches de préparation de classe (pour en moyenne deux séances par jour) avec précisés par exemple : la discipline, l'objectif visé, les compétences visées, le type de séance, la durée, le type d'organisation (types de groupements choisis pour chaque séance en fonction des objectifs), le matériel nécessaire, la tâche prescrite (consigne) définie précisément, et une explication détaillée du déroulement prévu de la séance. Les variables didactiques et la différenciation. Une case vide pour éventuellement noter en fin de séance son analyse et les conséquences que cela aura pour la suite.
- Plans de séquences (pour les séances qui ne sont pas préparées en fiches) sur lesquels apparaissent les séances prévues, et pour chacune : le type de séance, les objectifs et compétences visés, la durée et le matériel nécessaires, les variables didactiques sur lesquelles faire évoluer le dispositif et aussi l'évaluation prévue en fin de séquence.
- Projet d'école (pour montrer qu'on le connaît et qu'on en tient compte)
- Projets éventuels de classe

Affichages institutionnels :

- Liste des élèves de la classe avec leur date de naissance
- Emploi du temps
- Progressions, programmations

Affichages, référentiels pédagogiques devant évoluer au cours de l'année :

- Jours de la semaine avec repères pour la date, mois de l'année avec repères anniversaires, événements de la classe, en maternelle
- Frises historiques en élémentaire
- File numérique collective en maternelle
- Tables (de multiplications...) en élémentaire
- Tableau (château) des nombres de 1 à 100 jusqu'au cycle 2
- Référentiels doigts, dés en maternelle
- Lettres de l'alphabet dans les 3 écritures jusqu'au cycle 2
- Règles d'orthographe, d'écriture... en fonction du travail en cours en élémentaire
- Des productions témoins du travail en arts visuels

Reclassement

Principes

Le traitement (salaire) du fonctionnaire est déterminé par l'échelon.

Mais on peut bénéficier d'un avancement d'échelon supérieur si, antérieurement à l'admission au concours de recrutement des professeurs des écoles, on a effectué certains services dans la fonction publique. Cette procédure est appelée «reclassement».

Cela signifie que tout ou partie de la durée de ces services pourra être retenue dans l'ancienneté d'échelon et permettre soit d'être classé à un échelon supérieur au 3ème échelon, soit de se doter d'un report d'ancienneté dans l'échelon et ainsi d'avancer la date de la prochaine promotion.

Attention

Le reclassement est à distinguer des validations de services auxiliaires qui consistent en le rachat de certaines périodes effectuées dans la Fonction Publique afin de les intégrer à l'Ancienneté Générale de Service (A.G.S.) pour vos futurs droits à pension et autres barèmes.

Références : Décret n°90-680 du 1er août 1990 relatif au statut particulier du corps des P.E.
Décret n°51-1423 du 5 décembre 1951 fixant les modalités de classement.

Évaluation, titularisation : comment ça se passe ?

L'arrêté du 12 mai 2010, qui supprime celui de 2007, fixe les modalités d'évaluation et de titularisation des professeurs des écoles stagiaires.

Le tuteur du stagiaire établit un rapport sur lequel s'appuie l'inspecteur de l'éducation nationale (IEN) pour émettre un avis. En cas de difficulté, une inspection peut être réalisée mais ce n'est pas obligatoire.

Le jury, composé d'inspecteurs, se prononce sur le fondement du référentiel de compétences après avoir pris connaissance de l'avis de l'IEN. Il est possible d'avoir accès à cet avis ainsi qu'au rapport d'inspection et au rapport du tuteur. Le jury entend en entretien tous les stagiaires qu'il envisage de ne pas proposer à titularisation et transmet ensuite ses propositions au recteur d'académie.

Le recteur arrête la liste des stagiaires aptes à être titularisés, celle des stagiaires autorisés à faire une seconde année de stage et celle des stagiaires licenciés. C'est ensuite l'inspecteur d'académie qui titularise les stagiaires validés.

En cas de difficulté ou pour toute question, prenez contact avec votre section du SNUipp.



Sept conseils pour évaluer

Entretien avec Roland Charnay



Roland Charnay
Professeur agrégé de mathématiques

Qu'est-ce que l'évaluation ?

L'Évaluation peut être définie comme un processus permettant de recueillir de l'information sur ce que sait ou sait faire un élève et sur les difficultés qu'il rencontre.

Mais le mot ÉVALUATION se trouve souvent accompagné d'adjectifs qui révèlent des perspectives différentes.

L'évaluation est ainsi **certificative** si elle a pour but d'attester d'un niveau atteint, **sommative** s'il s'agit de vérifier l'acquisition de connaissances ou de compétences, **diagnostique** lorsqu'elle est destinée à faire le point pour envisager la suite des apprentissages ou encore **formative** lorsque l'enseignant souhaite prendre de l'information sur les apprentissages actuellement travaillés. On peut regrouper ces différentes formes de l'évaluation en deux catégories : **l'évaluation des apprentissages** et **l'évaluation pour l'apprentissage**.

Quels sont les effets de l'évaluation sur les élèves ? Sur les enseignants ?

On considère souvent l'évaluation comme un processus neutre, un peu comme un miroir qui renverrait une image fidèle des connaissances de l'élève. Il n'en est rien. D'une part, l'image ne rend compte qu'imparfaitement de ce que sait ou sait faire un élève. D'autre part, autant qu'un miroir, l'évaluation est un **message** adressé à l'élève. En effet, elle lui indique quelles sont les attentes de l'enseignant.

Quels conseils proposeriez-vous aux jeunes enseignants pour penser et préparer des évaluations pour la classe ?

Sept conseils peuvent être proposés.

- **Savoir pourquoi** on évalue, à quelle forme d'évaluation on se réfère.

- Déterminer avec précision **ce qu'on veut évaluer** : quel élément de connaissance, quelle compétence ?

- **Choisir un outil ou une modalité d'évaluation** en fonction de l'objectif fixé : une simple observation des travaux ordinaires des élèves peut-elle suffire (on parle d'évaluation intégrée) ou faut-il prévoir des exercices spécifiques (on parle d'évaluation spécifique) ?

- En cas d'évaluation spécifique, se demander si **les questions, exercices ou problèmes retenus permettront bien de vérifier** les savoirs ou savoir-faire visés.

- **Savoir analyser et interpréter les réponses de l'élève** pour déterminer ce qu'il sait ou sait faire, ce qui fait difficulté et, dans tout cela, ce qui est vraiment en lien avec ce qu'on voulait évaluer.

- Se demander comment on va **communiquer le résultat** de ces observations

- Déterminer **les actions à mettre en place** ou les modifications au processus d'enseignement prévu en fonction de cette analyse.

Dans le vif du métier...



Marie-Laure est Professeure des écoles stagiaire dans l'Aisne. Elle est affectée dans une classe de CP/CE1.

Heureusement, dit-elle : « *Ma tutrice [...] m'a donné énormément de conseils avisés ce qui m'a permis de progresser rapidement sur mes points faibles.* » Marie-Laure a pris la charge pédagogique de la classe au bout d'une semaine, elle a du « *créer tous [s]es outils, planifier le double niveau, [s]e constituer une base de ressources, etc. en très peu de temps, ce qui n'allait pas de soi et [lui] a pris une fois de plus énormément de temps.* » Malgré cette charge de travail, elle note « *J'ai tout de même apprécié d'être en classe, cela a été très formateur d'être accompagnée de quelqu'un de chevronné.* » Mais l'accompagnement n'est pas tout : « *les cours avec nos professeurs à l'IUFM m'ont permis de repositionner concrètement des choses déjà vue l'année dernière lors de la préparation du concours, de les compléter et de me rassurer sur le fait que ce que je faisais en classe correspondait à ce qu'il fallait faire.* »

Un fort besoin, donc, de confirmation que ses gestes professionnels en construction vont dans la bonne direction. « *Ces moments passés à l'IUFM ont été également une véritable bouffée d'oxygène car au delà des apports théoriques ils ont été l'occasion de parler avec les professeurs de mes préoccupations, de prendre du recul sur ma pratique, et également de parler avec les autres professeurs stagiaires. Ainsi, nous avons pu échanger sur nos pratiques, nos expériences et voir que tous nous rencontrons des difficultés, parfois différentes, parfois semblables. Ces moments de partage m'ont permis de trouver des solutions ainsi que la force de continuer.* »

Le retour en formation théorique lui semble donc plus que nécessaire, mais aussi la confrontation avec d'autres et d'autres pratiques, le principe même de l'alternance. Marie-Laure a aussi été confrontée à une dure réalité : la charge de travail et la difficulté de gérer vie professionnelle et vie privée : « *Étant seule à la maison avec ma fille de 20 mois, j'ai dû changer d'assistante maternelle trois fois en trois mois car les plages horaires étaient trop incertaines ou trop lourdes. Les personnes que j'ai rencontrées avaient du mal à concevoir qu'un professeur des écoles puisse travailler le mercredi, le weekend, pendant les vacances scolaires et les jours fériés !* »



Roland Charnay :
"Autopsie d'une évaluation."

L'ÉCOLE / Témoignages
<http://www.snuipp.fr/Roland-Charnay>

Vu sur  **SNU ipp.fr**

Égalité filles - garçons à l'école

Alors que les textes officiels incitent à travailler en faveur de l'égalité des filles et des garçons, l'école demeure un instrument de reproduction des traditionnels rapports sociaux de sexes.

Des études statistiques montrent que les enfants ne sont pas traité-e-s de la même façon au cours de la classe : les garçons sont davantage sollicités, quel que soit le sexe de l'enseignant-e, surtout pour les matières scientifiques, et on leur laisse plus de temps pour trouver la bonne réponse, que l'on « soufflera » plus facilement à une fille.

Quels remèdes à cet état de fait ? Un des préalables est d'en être conscient-e. Ensuite chacun-e peut trouver ses propres stratégies : interroger systématiquement toute la rangée, selon la disposition spatiale, interroger les filles et les garçons en alternance (à condition d'avoir 50 % de chaque sexe dans la classe !), noter les interventions orales de chacun-e...

Plus généralement, chaque enseignant-e devrait approfondir sa propre réflexion sur ce sujet : l'humanité doit-elle nécessairement être divisée en deux moitiés distinctes, ou le genre n'est-il qu'une des composantes de la personnalité de chacun-e ? Comment favoriser l'épanouissement de tou-te-s et de chacun-e ?

Cela demande une vigilance de chaque instant, afin de pouvoir agir et réagir : observer les relations à l'intérieur du groupe-classe, veiller au juste partage

des espaces dans la cour de récréation, inciter au partage des jeux et des activités, veiller à la mixité dans les travaux de groupes. Parallèlement, soyons conscient-e-s du fait que les enfants passent par des phases au cours desquelles l'identification aux pairs est importante, mais également qu'on ne doit pas négliger celles et ceux pour qui elle ne va pas de soi. Il n'est en effet pas rare de rencontrer des enfants d'âge primaire qui s'interrogent sur leur identité, ou ne se sentent pas à l'aise dans leur genre...

Interrogeons-nous : est-il pertinent de donner des étiquettes bleues aux garçons et roses aux filles en maternelle, de catégoriser, notamment en EPS ? En revanche il peut être intéressant, en expression corporelle, pour susciter le débat ensuite, de demander à chaque groupe de mimer l'autre genre. C'est un des moyens de mettre en évidence certains stéréotypes, puis de les confronter à la réalité des individu-e-s qui constituent le groupe. Et donc d'affaiblir ces stéréotypes

Ainsi, l'éducation anti-sexiste se compose de petites touches au quotidien et/ou d'activités spécifiques. Le débat pour interroger les stéréotypes de sexes peut être amené grâce à de nom-

breux supports : littérature enfantine, films, catalogues de jouets, manuels d'histoire qui abordent la place des femmes dans la société du moyen-âge ou du XIXe siècle, leur rôle dans la Révolution, dans la Résistance, albums documentaires ou romans biographiques autour de femmes célèbres, et même remarques sur la grammaire et le « masculin pas si neutre que ça » (et sur ces marques de féminin qui vous agacent peut-être depuis le début de cet article !).

Il ne s'agit pas de nier l'identité de genre, ni de tout uniformiser. Mais nous devons veiller à ne pas enfermer nos élèves dans des schémas étriés, afin de leur laisser ouvert le champ de tous les possibles : choix d'orientation, de loisirs, etc. Il nous reste alors, comme le préconise le chercheur Gaël Pasquier, à « mettre en place une pédagogie anti-sexiste fondée sur un égal traitement des enfants, quel que soit leur sexe, et sur le refus d'établir un lien entre celui-ci et un rôle à tenir dans la société. »



Témoignages, interviews, analyses, ressources juridiques et pédagogiques, le SNUipp a publié fin 2009 « Ensemble à l'école », un memento dédié au vivre ensemble.

Mon école,
je la rêve
plus belle !



Notre école,
on la change ensemble ?

SNUipp-FSU
www.snuipp.fr

Fenêtres sur Cours
Premières Classes
est une publication
du SNUipp

128, Bd Blanqui
75013 Paris
01 44 08 69 30
www.snuipp.fr

Equipe de rédaction :
André Emilie, Daniel Camille, Chomet
Isabelle, Falicon Jérôme, Forciolli Evelyne,
Hily Guillaume, Pelletier Antoine, Pomerat
Alexis, Quéré Jérôme, Ropiteau Cécile